



LA GAZETTE

Journal communal de Saint Jean de Serres

Le mot de la Maire

Encore une année où nous avons dû renoncer par prudence à organiser la cérémonie des vœux. C'est donc par cette Gazette que nous avons choisi de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2022 avec l'espoir que cette nouvelle année voie la fin de la pandémie et le retour à une vie normale. Nous espérons pouvoir vous inviter au printemps à une fête en plein air, quand le temps et le contexte sanitaire le permettront.

En attendant vous trouverez dans cette Gazette une rétrospective sur les événements de l'année 2021 et les projets pour 2022.

Mais j'ai le plaisir de vous annoncer de bonnes nouvelles que nous attendions tous : la réouverture du bar restaurant de la place des Platanes se concrétise enfin pour le mois de mars et le SMTBA (Syndicat Mixte de Transport du Bassin Alésien) s'apprête à nous présenter son projet de ligne de bus qui passera au centre du village . Nous espérons aussi obtenir l'approbation de notre carte communale d'ici la fin de l'année.

J'ai une pensée particulière pour les viticulteurs qui ont subi le gel au printemps puis la sécheresse cet été et je sais que les conséquences de ces aléas climatiques même s'ils ne se reproduisaient pas, se feront encore sentir en 2022.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints.

Soyez assurés que nous continuerons à être à vos côtés et à votre écoute. Toute l'équipe municipale, élus et employés, se joint à moi pour vous souhaiter à tous, une belle année 2022.

Andrée ROUX



En bref !

Du changement dans le Conseil Municipal

Ayant obtenu un poste en Corse au 1er décembre Jacqueline Janiec a fait le choix de démissionner de sa fonction de 1ère adjointe, tout en restant conseillère municipale.

Le Conseil municipal du 13 décembre a voté l'organisation suivante :

1ère adjointe : Edith Bornancin
éducation, culture, communication.

2ème adjoint : Fabien Engélibert
urbanisme, cadre de vie et gestion des déchets, agriculture, tourisme et développement économique, correspondant défense.

3ème adjoint : Alain Fayada : suivi des travaux, planning et suivi du travail des employés communaux.

Elections 2022

Si ce n'est déjà fait, vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur les listes électorales

Spot wifi

Suite à la fin du marché d'Alès Agglomération pour le spot wifi place de l'Eglise et le coût prohibitif demandé pour la poursuite de ce service, nous avons fait le choix d'y renoncer jusqu'à nouvel ordre.

Des nouvelles de l'école



Point Covid

Depuis la rentrée de septembre, l'école de St Jean de Serres a connu 3 fois la fermeture d'une classe pendant une semaine.

Le respect strict de non brassage des groupes, de lavage fréquent des mains et du port du masque a, sans aucun doute, contribué à la non prolifération du Covid aux autres élèves. En outre les enseignantes ont mis en place un protocole d'aération des salles de classe strict et ne jugent pas nécessaire l'installation de capteur de CO2. Nous remercions les équipes enseignantes et péri-scolaires pour leur vigilance !

Un nouvel arbre dans la cour

Comme promis, un mûrier a été replanté dans la cour à l'emplacement de celui qui a dû être enlevé pour des raisons de sécurité.

Rentrée septembre 2022

La fin du RPI Saint Jean de Serres / Cardet devrait être décidée prochainement par le Directeur académique. Nous pourrions ainsi, en relation avec les parents et l'équipe enseignante, proposer une organisation future la plus favorable possible au bien-être des enfants et à leurs apprentissages.

Un village en fêtes !

- **Soirée Moules au Hangar**

Proposée le 11 septembre 2021, par le Comité des fêtes de St Jean de Serres, la soirée moules offerte aux habitants a été très appréciée des nombreux participants de tous âges (plus de 200 personnes au cours de la soirée).

Nous remercions vivement l'équipe de choc du Comité des fêtes qui a organisé l'événement !

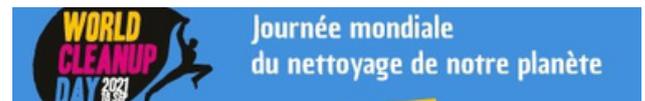
- **Halloween**

Première manifestation organisée par la nouvelle équipe de l'ASC, Halloween a rassemblé de nombreux enfants et leurs familles à la recherche de bonbons ! Un parcours dans les rues du village a été imaginé pour rencontrer fantômes et monstres mais aussi pour écouter une histoire lue par l'une des bénévoles de la bibliothèque. Tout le monde s'est retrouvé sur la place des Platanes autour d'un feu pour partager châtaignes grillées, soupe ou vin chaud.

- **Journée Clean UP**

Le 18 septembre une quinzaine de personnes ont participé au nettoyage des chemins.

Cette belle initiative sera reproduite l'année prochaine et nous espérons vous y voir nombreux.



- **Ciné-concert**

Nos habitants ont du talent !

C'est un spectacle extraordinaire que nous ont proposé Aurélia Sabattier, habitante du village, et Jérôme Moreau. Joué pour la première fois devant un public de 60 personnes, toutes conquises *Le Cirque* de Charlie Chaplin et la musique à la fois poétique et drôle proposée étaient sans aucun doute au diapason.

- **Illuminations de Noël**

Samedi 4 décembre, le Père Noël a fait une arrivée remarquée dans son carrosse qu'il avait décoré pour l'occasion. Zaza le clown était également de la partie pour animer cette soirée dédiée aux festivités et à la solidarité. En effet, sous l'impulsion de l'ASC, une récolte de cadeaux solidaires a été mise en place et les habitants du village se sont montrés particulièrement généreux en déposant près de 50 cadeaux remis à la Croix Rouge d'Anduze.



- **Sapin**

Les illuminations de Noël ont été marquées par l'installation d'un très beau sapin imaginé et réalisé par les agents techniques de la commune. Nous tenons à remercier et féliciter Olivier Chapelle et Alexandre Bouezda pour cette magnifique réalisation !

- **Atelier gym parents / enfants**

Gratuit



En partenariat avec le Comité Régional EPGV et l'Agence Régionale de Santé, le Comité Départemental du Gard souhaite promouvoir les activités physiques dès le plus jeune âge, afin de prévenir des conséquences de la sédentarité, diminuer le temps passé devant les écrans et augmenter la durée du sommeil des enfants.

Dans ce cadre, l'ASC propose dès le 16 février un programme de 12 séances de gymnastique parents-enfants de 9 mois à 5 ans le mercredi de 10h à 10h45 au Foyer
+ 2 webinaires les 13 et 25 janvier à 14h (disponibles en replay)

Renseignement / inscription : 06.12.88.12.45

- **Ça se passe chaque semaine au Foyer !**

Activités du 3ème âge : mardi après midi

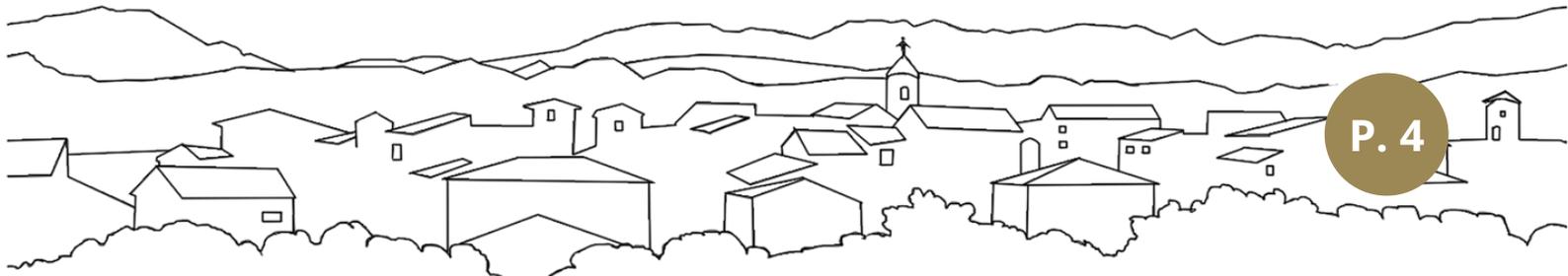
Gym : mardi 19h/20h et vendredi 8h45/ 9h45

Atelier de pratique instrumentale : pour les musiciens du village mardi 20h30/22h

Théâtre d'impro adultes : mercredi 19h30

Partage des Savoirs : jeudi après midi

Rappel : le port du masque est obligatoire, vérification du pass sanitaire/ pass vaccinal pour toutes les activités et rassemblements.



Travaux réalisés en 2021



Enfouissement des réseaux
chemin du Moulin à Vent



Changement des
menuiseries
à l'école



Aménagement de
l'accueil à la mairie



Pose d'un poste de
refoulement route des Côtes

Travaux prévus en 2022

Sécurisation du carrefour et cheminement piétonnier :

L'appel d'offre piloté par le cabinet IGEADT a abouti au choix du groupement d'entreprises SGTP / Michel TP pour la réalisation de ces travaux qui débuteront en 2022 . La réunion de préparation de chantier est déjà programmée.

Réfection de la D109 - route des Vignerons et route des Côtes

Nous avons la confirmation de sa programmation par les services du Département dès la fin des travaux de sécurisation.

Toit du Foyer

La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du Foyer commencera le 17 janvier. Pour le début du chantier, les activités au Foyer seront suspendues les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 janvier.

Il n'est pas trop tard pour soutenir ce projet d'énergie citoyenne : vous pouvez encore jusqu'à fin février prendre des parts (25€ la part) ou ouvrir un compte courant associé, CCA (remboursement constant annualisé sur 10 ans à 3% d'intérêt annuel) Vous pouvez vous renseigner à la mairie ou contacter la SAS les Lucioles par mail : comptabilite.sas.ecl@gmail.com

Changement des lampes place des Platanes

2 lampes à Led économes en énergie et plus solides ont été commandées et seront installées dès leur réception par l'entreprise VETSEL.

Carte communale

Comme vous le savez, la commune de Saint-Jean-de-Serres n'a plus de document d'urbanisme valide. (le PLU commencé en 2014 n'a pas abouti et le POS est caduc depuis mars 2017). C'est donc la règle de la constructibilité limitée qui s'impose : il n'est essentiellement possible de construire que dans les « Parties Actuellement Urbanisées » de la commune.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le 05 octobre 2020 l'élaboration d'une carte communale. Nous avons mené début 2021 une consultation pour choisir un bureau d'étude afin de nous accompagner dans son élaboration et avons travaillé toute l'année à l'élaboration du rapport de présentation ainsi qu'à des premiers éléments de zonage que nous avons présentés début décembre à la DDTM. La loi climat et résilience du 22 août 2021 est venue apporter des contraintes supplémentaires. (voir encadré). D'autres contraintes, plus techniques, telles que l'eau potable, les réseaux actuels, et l'assainissement entrent aussi en jeu, ainsi que les zonages des risques d'inondation et d'incendie.

Malgré tout cela, l'élaboration de la carte communale et de son rapport de présentation avance normalement. Lorsqu'ils seront suffisamment aboutis, nous les présenterons au Conseil municipal puis lors de réunions publiques, lorsque les conditions sanitaires le permettront, avant de continuer le parcours d'élaboration et d'approbation.

La loi climat et résilience du 22 août 21

Elle introduit l'objectif de « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050. Le premier impact de cette contrainte est que l'on ne peut ouvrir à l'urbanisation qu'au maximum 50% de la surface qui a été artificialisée entre août 2011 et août 2021. En outre, il faut avoir démontré que la capacité à construire dans les secteurs déjà urbanisés est déjà mobilisée. Cela signifie que les logements vacants (même vétustes ou très dégradés), les dents creuses, les friches seront pris en compte ainsi que les parcelles pouvant être divisées pour accueillir une construction supplémentaire. Dans l'objectif de préserver les jardins, il est possible d'appliquer un coefficient de rétention afin de limiter leur comptabilisation dans la surface constructible mobilisable.

Incivilités

Face aux incivilités multiples et décourageantes aussi bien pour les employés communaux que pour les habitants concernés, l'utilisation ponctuelle d'appareils photos d'affût a été décidée par les élus pour identifier les contrevenants et permettre leur verbalisation par notre ASVP.

Rappel

Le stationnement est strictement interdit tout le long des départementales qui traversent le village.

Le brûlage des végétaux

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être apportés à la plateforme de déchets verts de Massillargues-Atuech ou être traités par compostage.

Pour faciliter votre quotidien la mairie de St Jean de Serres va proposer un lieu de compostage collectif.

Broyeur de végétaux

Inscrivez-vous en mairie si vous souhaitez l'utiliser, nous ferons la demande de prêt à Alès Agglomération.

Politique de gestion des déchets d'Alès Agglomération

La fiscalité sur l'enfouissement et l'incinération des déchets va fortement augmenter ces prochaines années. Cela contraint Alès Agglomération à mettre en œuvre une nouvelle politique de gestion des déchets visant à réduire la production de déchets et mieux valoriser ceux qui sont produits. Sa mise en œuvre sera accompagnée d'action de sensibilisation et d'information.

La présence d'ordures ordinaires, non recyclables, entraîne régulièrement le déclassement de toute la benne de collecte des déchets recyclables qui de fait est orientée vers l'incinérateur au lieu du tri. Ce déclassement est facturé aux communes. **Respecter les consignes de tri est un élément de la maîtrise des coûts.**

Agenda du premier semestre

Bal masqué au Hangar communal en mars organisé par le Comité des fêtes

Les petites mythologies, La Fédération/ Cie Philippe Delaigue - Théâtre à partir de 13 ans - Spectacle accueilli en collaboration avec le théâtre du Cratère
Mardi 19 avril 2022 à 20h30 au Foyer

Concert du **Collégium Musical de Nîmes**, ensemble de musique Baroque composé de 10 musiciens et 15 chanteuses et chanteurs installés sur la place de l'église pour un moment inoubliable.

Samedi 7 mai 2022, place de l'Eglise ou au Foyer si la météo n'était pas favorable.

Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque

Nouveau **Mardi de 16h à 17h**

Samedi de 10h à 12h

Rappel, l'inscription et le prêt de livres et DVD sont gratuits. Merci à Christelle Chenu pour sa constance : présence régulière, entretien des livres, renouvellement, « désherbage » et merci aussi à Sylvie Pibarot qui vient la secourir.

Etat civil

Ils nous ont quittés en 2021

Moha OURICHE, le 7 février
Jean-Claude PETIT, le 11 avril
Hélène CAUSSIGNAC, le 25 avril
Marcelle BROS, le 5 mai
Daniel PAULET, le 11 mai
Gérard JEANJEAN, le 15 mai
Giuseppe GIGLIOBLANCO, le 13 août
Jean RESSOUCHE, le 11 décembre
Jacqueline CABANE, le 22 décembre

Ils sont nés en 2021, bienvenue à eux !



Lola JULIEN, le 26 mars
Maïssam ISIDORE, le 31 juillet

Directrice de la publication : Andrée Roux
Rédaction : Andrée Roux, Edith Bornancin, Fabien Engélibert, Alain Fayada.
Photos : Andrée Roux, Edith Bornancin, Fabien Engélibert, Daniel Zané.
Corrections : Laurence Coubré
Maquette : Edith Bornancin
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique
Janvier 2022